



Incident grave impliquant un bimoteur de type Diamond DA42, immatriculé OO-ELF, le 13 novembre 2025 à 18h03 UTC à l'aéroport de Luxembourg (ELLX)

Le 13 novembre 2025, à 18h03 UTC, un incident grave impliquant un bimoteur de type Diamond DA42 immatriculé OO-ELF s'est produit à l'atterrissage sur la piste 24 à l'aéroport de Luxembourg dans le cadre d'un vol IFR avec deux personnes à bord.

Lors de la manœuvre de flare en configuration volets et train rentrés, les hélices ont contacté la piste et l'avion s'est posé sur les nacelles moteurs, les marches-pied et le patin de queue installé en partie inférieure de l'empennage.

L'évènement, classé dans la catégorie « contact anormal avec la piste » (Abnormal Runway Contact- ARC), n'a pas entraîné de blessures. Les occupants de l'aéronef ont été pris en charge par les services de secours. Un malaise ou autre facteur médical contraignant antérieur à l'atterrissage n'a pas pu être identifié.

L'Administration des enquêtes techniques (AET) a procédé à une évaluation préliminaire des circonstances de l'évènement. Cette évaluation a notamment porté sur les éléments suivants :

- L'analyse de la trajectoire de vol et des communications ATC y relatives;
- L'étude des conditions opérationnelles prévalant au moment de l'évènement;
- L'évaluation d'auditions et de témoignages.

À l'issue de cette démarche, l'AET a conclu qu'aucune défaillance technique n'avait contribué à la survenue de l'évènement et qu'il n'y a pas eu d'autre élément externe déterminant susceptible d'avoir provoqué le contact anormal avec la piste. Il a par ailleurs été estimé qu'une enquête de sécurité ne permettrait pas d'identifier des enseignements nouveaux pouvant améliorer la sécurité aérienne.

Sur cette base, et conformément aux dispositions de l'article 5, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 996/2010 du Parlement européen et du Conseil du 20 octobre 2010 relatif aux enquêtes et à la prévention des accidents et incidents dans l'aviation civile, l'AET a décidé de ne pas procéder à une enquête de sécurité sur cet incident grave.